Utilisation des postes informatiques



CIHEAM-IAMM

30/08/19 Promo 2019-2020

POUR 100% DE SATISFAITS, ON SE DONNE A 100%

Assistance, Diagnostic, Conseils, Solutions

INFORMATIONS

3 personnes au service informatique pour :

- assurer la disponibilité et la cohérence du réseau de l'Institut
- écouter et évaluer les besoins et les intégrer dans son évolution
- assister tous utilisateurs



Yves Pournin



Marie-Noëlle Pradeilles



Mapie Bessieres

ACCUEIL du Service Informatique Bât. A – Rez-de-Chaussée à gauche

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

La salle libre service du Bât. A est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30

OUVERTURE D'UN COMPTE



Le compte informatique est obligatoire et personnel.

Votre <mark>inscription</mark> au service informatique <mark>nécessite la signature de</mark> la charte du bon usage

des systèmes d'information et du réseau informatique du CIHEAM-IAMM

Vos identifiants, une fois créés, vous donneront accès à tous les postes en salle libre-service, en salle de cours, au centre de documentation et seront nécessaires pour accéder à internet dans les chambres du campus.

DEMARRER UNE SESSION

Se connecter avec les <u>identifiants donnés par</u> le service informatique

VOUS VOUS CONNECTEZ POUR LA PREMIERE FOIS SUR CE POSTE :

Après avoir saisi vos identifiants, PATIENTEZ quelques secondes pendant l'installation du profil windows10.

Et ATTENDEZ encore une quinzaine de



secondes pour l'installation automatique des imprimantes disponibles dans ce bâtiment. (fenêtre noire DOS)

Installation des pilotes, CLIQUEZ OK

SAUVEGARDER LES DONNEES

Durant votre session de travail, ENREGISTRER et travailler vos données sur le poste (sur le Bureau, dans Mes Documents,

...)



Avant de fermer votre session, Copier vos données</mark> sur votre espace personnel **Z : **

Vous y retrouverez vos données à la prochaine ouverture de session,

quel que soit le poste utilisé ;

PARTAGEZ VOS DONNEES Utilisation du lecteur P : Lecteur public



Copier les données mises à disposition par l'enseignant dans l'espace partagé P:\ sur le poste

Ce lecteur n'est pas un espace de travail

IMPRIMER

COPIE / SCAN / IMPRESSION



Utilisez votre code à 5 chiffres qui vous est attribué par le service informatique

Pensez à acheter une carte de 5euros chez Laure Guigou (Bât. A) pour copier ou imprimer.

Les scans sont gratuits.

Suivez les indications inscrites sur la carte pour créditer votre compte.

RETROUVEZ LA PROCEDURE SUR : <u>https://informatique.iamm.fr/options-dimpression/</u>

Il est également possible d'imprimer à partir de vos ordinateurs personnels avec l'application Mobility Print



RETROUVEZ LA PROCEDURE SUR : https://informatique.iamm.fr/utiliser-les-imprimantes-a-partir-devos-ordinateurs-personnels/

SE DECONNECTER

Bouton Démarrer puis remonter tout en haut sur le nom de session <u>Se déconnecter</u>. En fin de journée, éteignez l'ordinateur



PRINCIPES GENERAUX

- Ne pas débrancher les ordinateurs (demander des prises multiples ou rallonges en cas de besoin)
- Respecter le matériel mis à disposition en le laissant sur place. (rapprochez vous du service informatique si besoin de matériel)
- Ne pas manger dans les salles de cours (pauses café/thé se font hors salles de cours et du centre de documentation)
- Utiliser les poubelles pour jeter les papiers (respectez les lieux et pensez au travail des agents de service)

Besoin d'aide :

- <u>assistance@iamm.fr</u>
- <u>http://informatique.iamm.fr/</u>
- Et uniquement si vous n'avez plus d'accès internet pour envoyer un mail, nous contacter par téléphone : 04 67 04 60 24



8









